

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 24 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 17 février 2023.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline, ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir : Monsieur Pierre FACHE à Monsieur Jean-Marc DELSERT

Madame Valérie SADOWSKI est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

LES ACCUEILS DE LOISIRS 2023

ALSH DE PRINTEMPS :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 17 au vendredi 21 avril inclus et accueillera 80 enfants de 3 à 17 ans
 - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction
 - 9 postes d'animateurs titulaires et 1 poste d'animateur stagiaire doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.

ALSH DE JUILLET :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 10 au vendredi 28 juillet inclus (sauf le 14 juillet) et accueillera 150 enfants de 3 à 17 ans.
 - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction.
 - 1 poste de directeur adjoint, 1 poste d'animateur surveillant de baignade, 13 postes d'animateurs titulaires et 3 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.
- Le nombre de postes sera adapté en fonction des effectifs.

TARIFS 2023:

Il est proposé de reconduire les tarifs 2022 pour les accueils de loisirs sans camping et d'augmenter les tarifs de 3% pour les jours de camping.

Tarifs Cuinchinois Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	5,10€	8,50€	8,75€

Tarifs Extérieurs Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	9,05€	12,45€	12,80€

Tarifs Cuinchynois
Accueil de loisirs + cantine + camping

	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	7,70€	11,10€	11,40€

Tarifs Extérieurs
Accueil de loisirs + cantine + camping

	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	11,60€	15,00€	15,45€

Pour rappel, le tarif cuinchynois est appliqué aux enfants habitants la commune ou inscrits dans ses écoles.
Adopté à l'unanimité.

LES PROJETS D'ANTENNES TELEPHONIQUES

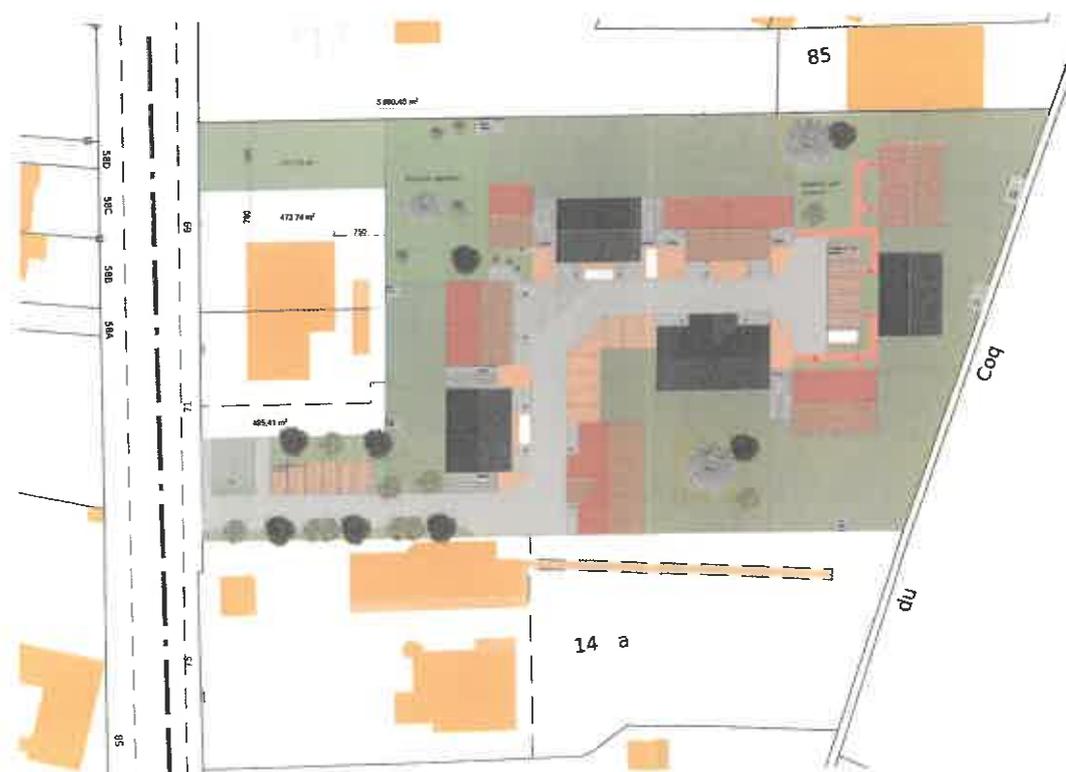
Un projet d'antennes téléphoniques a été étudié par la société FREE en collaboration avec les services de la Communauté d'agglomération :
Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce projet.

LE PROJET IMMOBILIER DE LA RUE ANATOLE FRANCE

La société FARPROM soumet au Conseil Municipal un projet d'aménagement des parcelles cadastrées AA15 et AA16.

Il s'agit de la création d'un clos privé de 19 logements (15 maisons T4 et 4 logements seniors T3).

Le Conseil Municipal est tout à fait favorable à ce projet.



LA GESTION DU MARCHÉ DU MERCREDI MATIN

Depuis plusieurs semaines, un marché a lieu sur la Place Arthur Lamendin le mercredi matin. Le Conseil Municipal décide d'attendre un an (soit début 2024) pour statuer ou non sur un droit d'emplacement.

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET LA MUTUELLE POUR TOUS

LA CABBALR a mis en place une « mutuelle pour tous » avantageuse en signant un partenariat avec la mutuelle JUST. L'objectif est de permettre la souscription à une complémentaire santé à tarifs négociés.

LA CABBALR déploie cette offre sur le territoire en collaboration avec les communes volontaires afin d'en faire bénéficier les habitants qui souhaiteraient y souscrire.

Le Conseil Municipal charge à l'unanimité Monsieur le Maire de signer une convention de partenariat au nom de la Commune de CUINCHY.

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET L'APPROBATION DES RAPPORTS DE LA CLECT

Le Conseil Municipal est invité à approuver les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Ces transferts concernent des charges relatives à la voirie BHNS, aux zones d'activité économique et à l'activité d'équithérapie.
Adopté à l'unanimité.

LES DEMANDES DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX 2023

Il est proposé de déposer une demande de subvention auprès de la FDE 62 pour la 2ème phase de déploiement de l'éclairage public LED.

Le montant des travaux s'élève à 71 350€ HT soit 85 620€ TTC.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention de 36 413,96€.

Les travaux relatifs à la première phase de déploiement de l'éclairage public LED auront lieu en avril 2023.

LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE POUR LA LOCATION D'UNE SALLE

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité les remboursements suivants :

- Madame Pascale PIOTROWSKI : remboursement d'un acompte de 100€ pour la réservation de la salle des fêtes les 18 et 19 février 2023 pour raison médicale.
- Monsieur Samuel BOUCHENDOMME : remboursement d'un acompte de 100€ pour la réservation de la salle Isabelle Aubret les 12 et 13 août 2023 pour raison médicale.

LA RECEPTION DES TRAVAUX DU NOUVEAU BLOC SANITAIRE

Les travaux sont terminés, ils ont été réceptionnés mercredi 22 février 2023.

Ce nouveau bloc sanitaire sera utilisé à partir du lundi 27 février 2023. Les anciens sanitaires ne sont plus en service.

Une inauguration aura lieu le samedi 25 mars à 11h30.

LES QUESTIONS DIVERSES

La communauté d'agglomération et l'ambassadeur numérique commerce et artisanat

La CABBALR déploie un nouveau service : accompagner les dirigeants des TPE commerciales et artisanales du territoire dans l'utilisation de leurs outils numériques.

Grâce aux financements européens, Monsieur Morgan LAMBERT est l'ambassadeur numérique à disposition des chefs d'entreprises intéressés.

La demande d'aide à l'installation d'un orthoptiste

Monsieur Eric LEROUX sollicite une participation financière pour l'aide à l'installation de Madame Christel GROS, orthoptiste au pôle santé.

Pour rappel, le Conseil Municipal a effectué les accompagnements suivants :

- Docteur GREY en 2011
- Docteur DEMEY en 2017
- Docteur MOYNIEZ en 2018
- Docteur FARDOUX en 2020

Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de suite favorable à cette demande et réitère sa volonté d'axer les aides financières sur l'installation des Docteurs uniquement.

Les demandes de subventions

- L'association de service à la personne ADMR de LESTREM sollicite une subvention. Il est décidé de ne pas accorder de suite favorable.
- L'association Ensemble pour le cœur de RICHEBOURG sollicite une subvention pour un voyage humanitaire à Madagascar du 10 au 21 juillet 2023. Il est décidé de ne pas accorder de suite favorable.

La suppression des encombrants

Afin d'assurer l'équité entre les 100 communes, de valoriser les déchets et d'assurer la sécurité des agents, la CABBALR a décidé de supprimer les encombrants dès 2023.

En attendant l'ouverture des deux déchetteries du territoire (CUINCHY et RICHEBOURG), une déchetterie mobile sera mise en place.

Une réunion d'information sur ce dispositif sera organisée le 8 mars 2023 à destination des élus des 18 communes concernées.

La validation de la fusion des écoles

Rappel : En séance du 30 septembre 2022, le Conseil Municipal a sollicité une fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle de CUINCHY.

Par arrêté du 9 février 2023, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a validé cette fusion à compter de la rentrée scolaire 2023.

Le référent VIF

Le Conseil Municipal est invité à désigner un référent « Violences Intrafamiliales et conjugales » qui sera en lien avec la CABBALR et les services préfectoraux.

- Madame Joëlle BARIL rappelle que le banquet des aînés aura lieu le 2 avril 2023 et invite les élus qui le peuvent à se rendre disponibles.
- Madame Lucile CAPET estime qu'il manque un passage piéton rue Emile Basly, à proximité du cimetière. Ce tracé est prévu. Il sera réalisé par les services techniques dès le retour des beaux jours.

Séance levée à 20h15.

La secrétaire de séance,



Valérie SADOWSKI